

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2010-12-06 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 6e jour du mois de décembre 2010 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:
Rachel Laflamme, Lina Lacharité, Roger Tessier et François Parenteau

Jocelyn Verrier et Félix Courchesne sont absents

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le maire avise l'assemblée que la séance est enregistrée.

(10-12-218) ADOPTION ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(10-12-219) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 1^{er} jour du mois de novembre 2010 soit accepté tel que rédigé.

(10-12-220) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de décembre 2010 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE

DESCRIPT
ION

MONTANT

Salaire employés

Dépôts salaire mois de

	Novembre 2010	4	656.79\$
Élus municipaux	Rém. & alloc. dépenses		
	Oct.-nov. & déc 2010	4	945.66\$
5385 Excavation André Provencher Enr.	#412701 nettoyage de fossé	4	182.02\$
5386 Fondation Édouard Brochu	Commandite voyage-étude Argentina 2011		80.00\$
5387 Groupe Ultima Inc.	Assurances municipales	11	682.00\$
5388 Schwarz Andrei	Remboursement de taxes / révision 2010		44.17\$
5389 Masse Brian & Côté Annick	Remboursement de taxes / révision 2010		127.57\$
5390 Petite Caisse	Timbres & malle		219.66\$
5391 Hydro-Québec	Luminaires octobre 2010		374.53\$
5392 Bell Canada	Téléphones mois nov.		337.75\$
5393 Bell Mobilité	Cellulaire mois oct.		39.62\$
5394 Buropro	#337180Achat de livres		222.05\$
5395 Demers Pelletier Inc.	#827-1Architecte projet école	1	918.88\$
5396 Entrepot de prod. de bureau	#123404Cartouche d'encre		132.07\$
5397 Équip. San. Drummond	#239892,240174 Produits ménagers		173.35\$
5398 Excavation André Provencher Enr.	#412730Nettoyage de fossé ch. Lévesque		169.32\$
5399 Excavation Yergeau Enr.	#2434Réparation accotement 9 ^e rang		216.62\$
5400 Vanessa Gignac	Naissance 2010		150.00\$
5401 Gilles Audet	289315Travaux de maintenance école		135.00\$
5402 Mélançon & Fils	#130183,130184Huile à chauffage école & garage	1	272.03\$
5403 Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux mois sept.-oct.-nov. & luminaires mois de novembre 2010	2	454.20\$
5404 Jean-Pierre Carpentier Enr.	#056824,056825Nivellement des chemins	1	669.41\$
5405 Laboratoire env. SM	#1117277,1117614Analyse d'eau école & centre		223.50\$
5406 Eau Labrador	#1104366404,1104447838 bouteilles d'eau		21.75\$
5407 Tra-eaux Girardot	#321295,321296Réparation plomberie école & abreuvoir loisir		473.47\$
5408 Marché Ste-Jeanne D'Arc	#0229,4654,4655 Quincaillerie		142.25\$
5409 Mégaburo	#50-0695808,-0698509 Papeterie et encre		224.47\$
5410 MRC de Drummond	Révision, charges en inspection, mutations, papeterie	3	349.46\$
5411 Imprimerie MS	#19176Enseignes		728.04\$
5412 Municipalité de Wickham	1 ^{er} versement déneigement route Caya		500.00\$
5413 Postes Canada	#9459095089Média Postes		35.07\$
5414 Rachel Laflamme	Naissance 2010		150.00\$
5415 Receveur général du Canada	Remise déductions à la source fédérale		574.16\$

5416	Chemin de Fer St-Laurent & Atl	EF19786	Passage à niveau 1	507.80\$
5417	Visa Desjardins		Essence et achats divers	321.22\$
5418	Excavation André Provencher Enr.		2 ^e versement déneigement stationnements	1 331.93\$
5419	Excavation Yergeau		2 ^e versement déneigement des chemins d'hiver	19 101.69\$

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 335**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 335.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Tessier à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception.

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Rachel Laflamme à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour déléguer au secrétaire-trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses, de former un comité de sélection et de passer des contrats.

(10-12-221) CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2011

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour 2011, qui se tiendront à la salle du Conseil au 186, 10^e rang Lefebvre et qui débiteront à 20 heures aux dates suivantes:

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

ANNÉE 2011

Jour	Date	Heure
Lundi	10 janvier	20h00
Lundi	7 février	20h00
Lundi	7 mars	20h00
Lundi	4 avril	20h00
Lundi	2 mai	20h00
Lundi	6 juin	20h00
Lundi	4 juillet	20h00

Lundi	15 août	20h00
Mardi	6 septembre	20h00
Lundi	3 octobre	20h00
Lundi	7 novembre	20h00
Lundi	5 décembre	20h00

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire -trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-222) RADIATION DE TAXES

CONSIDÉRANT que deux propriétaires n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes municipales portant sur l'année 2008;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut radier des comptes de taxes municipales antérieures;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre annule les comptes de taxes antérieures portant sur l'année 2008 pour les propriétés suivantes:

- matricule : 49020-8963-18-8193

année 2008 : 40.04\$
Intérêts : 10.29\$
Total à radier : 50.33 \$

- matricule : 49020-8960-87-2804

année 2008 : 15.40\$
intérêts : 1.20\$
Total à radier : 16.60\$

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à radier les taxes 2008 au montant de 55.44\$ pris dans le poste (02-190-00-985) et les intérêts au montant de 11.49\$ pris dans le poste budgétaire (01-262-00-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-223) FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les déplacements effectués tout au long de l'année par les bénévoles de la bibliothèque municipale;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre verse une somme de quatre cents dollars (400.\$) comme frais de déplacement à Madame Pauline Cyr Delude, responsable de la bibliothèque municipale;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter ce montant, soit 400.\$, pris dans le poste budgétaire (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-224) RÉSEAU BIBLIO CQLM/ NOMINATION RÉPONDANT & COORDONNATEUR

CONSIDÉRANT l'obligation de la municipalité de nommer un répondant et un coordonnateur pour la bibliothèque municipale;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que Madame Lina Lacharité, conseillère, soit nommée comme répondante de la municipalité pour la bibliothèque municipale pour l'année 2011;

Que Madame Pauline Cyr Delude soit nommée comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale pour l'année 2011 qui aura la charge de son fonctionnement et avec qui la correspondance habituelle du Réseau biblio CQLM pourra être effectuée;_

Que ces personnes ont pour fonction de surveiller les intérêts de la municipalité dans l'organisation et le maintien de la bibliothèque au cours de l'année et de représenter le Conseil de la municipalité à l'Assemblée générale annuelle du Réseau biblio CQLM et de faire rapport à la municipalité;

Que les frais de participation à l'Assemblée générale annuelle et les formations soient défrayés par la Municipalité de Lefebvre, pris dans le poste budgétaire (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÈGLEMENT DE TAXATION 2011 /MRC DE DRUMMOND

La secrétaire-trésorière mentionne aux membres du conseil, que la municipalité peut exercer son droit de retrait dans

les règlements de taxation de la MRC Drummond, soit les numéros MRC-632, MRC-633, MRC-635, MRC-636, MRC-637, MRC-638, MRC-639, MRC-652 et MRC-653.

(10-12-225) ASSURANCE MUNICIPALE / PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris une assurance responsabilité civile complémentaire;

CONSIDÉRANT la facture de Groupe ultima Inc. au montant de trois cent quatre-vingt-quatre dollars (384.\$) incluant les taxes;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU d'accepter la facture de Groupe ultima Inc.

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de trois cent quatre-vingt-quatre dollars (384.\$), pris dans le poste budgétaire (02-190-00-681) et affecté dans le poste budgétaire (02-190-00-423) :

(2.190.0.423) 384.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-681)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 384.\$ à Groupe Ultima Inc., pris dans le poste budgétaire (02-190-00-423).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-226) NETTOYAGE DE FOSSÉ 12^E RANG / DEMANDE DE M. PASCAL LARIVIÈRE

CONSIDÉRANT que Monsieur Pascal Larivière a fait la demande à la municipalité de Lefebvre pour nettoyer le fossé du chemin du 12^e rang le long de sa propriété;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont pour l'amélioration du drainage des champs de culture de Monsieur Larivière;

CONSIDÉRANT la politique de la municipalité concernant ce type de travaux;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité autorise les travaux nécessaires pour le nettoyage de fossé dans le 12^e rang;

Que Monsieur Pascal Larivière fasse les travaux de nettoyage et avise la municipalité de la date;

Que la municipalité assume la moitié des dépenses pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-227) RÉPARATION PONT DU 9^E RANG

CONSIDÉRANT que 2 poteaux de glissière sont cassés au pont du 9^e rang;

CONSIDÉRANT la soumission de Entreprise Ployard 2000 Inc. au montant de cinq cent quatre-vingt-treize dollars et quatre-vingt-quinze cents (593.95\$);

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que l'Entreprise Ployard 2000 Inc. fasse les travaux pour remplacer les poteaux sur le pont du 9^e rang;

Qu'une somme de 600.\$ soit allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-03-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-228) EXCAVATION YERGEAU ENR. / PAIEMENT DE FACTURE

CONSIDÉRANT que des travaux sur un ponceau dans le chemin Lévis-Girardot ont été faits;

CONSIDÉRANT que deux voyages de pierre ont été mis dans la virée sur le chemin Lévis-Girardot;

CONSIDÉRANT la facture d'Excavation Yergeau Enr. au montant de neuf cent cinquante et un dollars et un cent (951.01\$);

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU d'accepter la facture d'Excavation Yergeau Enr.;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de neuf cent quatre-vingts dollars (980.\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-02-521) et affectés dans les postes budgétaires (02-320-00-649) et (02-320-01-621) :

(02-320-00-649) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-02-521)

(02-320-01-621) 480.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-02-521)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 951.01.\$ à Excavation Yergeau Enr., pris dans les postes budgétaires (02-320-00-649) et (02-320-01-621).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-229) RÉCOMPENSE BRIGADE SCOLAIRE JUNIOR

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chênes récompense la brigade scolaire junior en offrant un cadeau de qualité aux brigadiers en juin 2011;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire demande la participation financière de la municipalité;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre participe au financement de la récompense brigade scolaire junior;

Qu'un montant de cent trente-cinq dollars (135.\$) soit autorisé pour cette dépense, prise **au budget 2011** dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-230) ENTRETIEN PATINOIRE

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi envoyé par courrier le 3 novembre dernier ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de Lefebvre désire donner l'entretien de la patinoire à forfait saison hivernale 2010-2011;

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal donne l'entretien de la patinoire incluant la mise en forme, l'entretien, le déneigement moins de 10 centimètres, l'ouverture et la fermeture du local pour la saison hivernale 2010 -2011 à Monsieur Étienne Yergeau au prix forfaitaire de deux mille quatre cents dollars (2 400.\$) payable en un seul versement au printemps 2011, pris dans le poste budgétaire (02-701-30-526);

Que Monsieur Étienne Yergeau est responsable de l'entretien de la patinoire et du local de la patinoire;

Qu'aucune boisson alcoolisée, drogue, cigarette ne sont permises dans ce local et que les portes doivent être verrouillées après les heures de patinage;

Que la patinoire doit être déneigée avant les heures d'ouverture pour le patinage ;

Que la municipalité s'engage à défrayer le déneigement avec un souffleur conditionnement à ce qu'il y ait une accumulation de neige de plus de 10 cm;

Qu'une somme de 2400.\$ soit prise au budget 2011 pour cette dépense dans le poste budgétaire (02-701-30-526);

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter le paiement de 2400.\$ à Monsieur Étienne Yergeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-231) DOCUMENTS DES ARCHIVES À DÉTRUIRE

CONSIDÉRANT l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT l'article 199 du *Code municipal*, stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Dominic Boisvert, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 2010-11-15 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents;

Que *Déchi-tech Mobile* effectue le déchiquetage des archives à détruire au montant de six dollars plus taxes pour chaque boîte;

Qu'un transfert de comptes soit effectué au montant de trois cents dollars (300.\$) pris dans les poste budgétaire (02-140-00-670 et affecté dans le poste budgétaire (02-130-00-459) :

(02-130-00-459) 300.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-140-00-670)

Qu'une somme de quatre cents dollars (400.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-130-00-459);

Que la liste des archives à détruire soit jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(10-12-232) BOURSES ÉTUDIANTES / CEGEP DE DRUMMONDVILLE

CONSIDÉRANT la demande de participation à une bourse étudiante, volet municipalité édition 2010-2011 par le Cégep de Drummondville;

CONSIDÉRANT que cette bourse est remise à un étudiant de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire lors d'une séance régulière du conseil de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT que le montant demandé pour la participation pour la bourse Lefebvre 2 est de trois cent cinquante dollars (350.\$);

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre participe à la bourse étudiante, volet municipalité édition 2010-2011;

Que la municipalité de Lefebvre verse deux bourses d'étude, soit une bourse d'étude au montant de deux cents dollars (200.\$) et la deuxième au montant de cent cinquante dollars (150.\$);

Que ces bourses soient remises à deux étudiants Lefebvrais pour leurs efforts et leur réussite scolaire;

Que ces bourses soient passées à la dépense en 2011, prise dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 6 décembre 2010 _____

Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCES DIVERSES

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 21 octobre 2010
- MRC de Drummond : Bien patrimonial
- RIGD Bas St-François : Procès-verbal du 25 octobre 2010
- Municipalité de Wickham : Entente intermunicipale service de prévention
- Mutuelle des municipalités du Québec : Ristoune

(10-12-233) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 21:00 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière